

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu du **Cabinet d'Expertise-Comptable SOGESCOM** dont le siège social est à FREJUS la somme de **300,00 €uros** (Trois cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 12 décembre 2019 au 11 décembre 2020.

Fait à Paris, le 10 février 2020

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

